

LE MUSOIR
SOCIETE DES AMIS DES MUSEES ET DU PATRIMOINE DE DUNKERQUE ET
DE FLANDRE MARITIME

Siège Social : Maison de la Vie Associative, Terre-plein du Jeu-de-Mail,
Rue du 11 novembre, 59140 DUNKERQUE

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
JEUDI 7 OCTOBRE 2021, au LAAC,
avenue des bordées (des Bains) à Dunkerque

Chers amis,

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale de notre association.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle sera précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour modifier un article des Statuts de l'association.

Comme chaque année, vous serez accueillis à partir de 17h30 au LAAC pour enregistrement de votre présence et des pouvoirs remis par les personnes indisponibles afin de mettre à jour la liste des votants.

18 h – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE portant sur la modification de l'article 11 des Statuts - "Assemblée Générale Ordinaire" au 2e alinéa :

" Les membres de l'association sont convoqués par le Bureau au moins *un mois* avant la date fixée. L'ordre du jour est fixé sur les convocations".

Proposition : Remplacer "*un mois*" par "*quinze jours*".

18 h30 – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Présentation du rapport d'activité 2020-2021 par le secrétaire
2. Présentation du rapport financier par la trésorière
 - comptes de l'exercice 2020-2021
 - budget prévisionnel 2021-2022
 - cotisations 2023
3. Présentation du rapport moral et des perspectives 2021-2022 par la Présidente.

_____ *Tournez SVP* _____ *.../...* _____

à découper suivant le trait (ou photocopier ou recopier)

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2021, à 18h.

OBJET : Modification de l'article 11 des Statuts de l'association Le Musoir.

Pouvoir à transmettre à un adhérent présent à l'Assemblée Générale Extraordinaire,
ou à envoyer par courrier postal au "Secrétariat de l'Association Le Musoir" (à la MVA – voir adresse en-tête de page), ou par internet sur <president@lemusoir.fr> .

Je soussigné(e)..... adhérent(e) au Musoir, ne pouvant
y être présent(e), donne pouvoir à

lui(elle)-même adhérent(e) de l'Association, de me représenter et prendre en mon nom toute décision.

À....., le Signature :

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2021, à 18h30.

Pouvoir à transmettre à un adhérent présent à l'Assemblée Générale Ordinaire,
ou à envoyer par courrier postal au "Secrétariat de l'Association Le Musoir" (à la MVA – voir adresse en-tête de page), ou par internet sur <president@lemusoir.fr> .

Je soussigné(e)..... adhérent(e) au Musoir, ne pouvant
y être présent(e), donne pouvoir à

lui(elle)-même adhérent(e) de l'Association, de me représenter et prendre en mon nom toute décision.

À....., le Signature :

.../...

Chaque rapport sera suivi d'un vote de l'Assemblée.

Tout adhérent peut s'exprimer, poser des questions, émettre des propositions.

Ce sera l'occasion de connaître les dernières informations sur les consultations en cours, les bureaux d'étude sélectionnés à concourir pour l'étude de programmation du projet de nouveau musée.

Nous vous invitons à venir nombreux à ces deux Assemblées Générales qui marqueront, nous l'espérons tous, le retour à une vie normale et la reprise durable de nos activités.

Sauf résurgence de l'épidémie, un verre de l'amitié sera servi à l'issue de cette réunion.

Cordialement,

à Dunkerque, le 3 septembre 2021,

Janine Turpin,
Présidente

Post-Scriptum : Si vous ne pouvez pas venir aux deux Assemblées Générales, veuillez ne pas oublier de nous faire parvenir **les deux** POUVOIRS remplis et signés.